

Service instructeur
Développement Economique,
Enseignement Supérieur et Tourisme

N° 29/1607

Service consulté
DIF

Fonds de soutien aux colloques et manifestations scientifiques
Salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires »

Résumé : Dans le cadre du présent rapport, il est proposé d'allouer à l'Association pour le Technopole de la Région de MULHOUSE une subvention de fonctionnement de 4 000 € pour l'organisation du Salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires ».

Le fonds de soutien aux colloques et aux manifestations scientifiques permet au Département d'allouer chaque année des aides à des associations et organismes publics qui organisent des événements dans le Haut-Rhin. Pour 2007, un crédit de 35 000 € a été inscrit en fonctionnement au budget primitif - programme F025 – Enseignement Supérieur et Recherche. Ce crédit est affecté au fur et à mesure de la réception et de l'instruction des demandes et en fonction de leur intérêt.

Un premier dossier vient de nous parvenir de l'Association du Technopole de la Région de MULHOUSE qui nous sollicite pour participer financièrement à l'organisation du salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires ».

Soutenu par les acteurs économiques régionaux, Rhénatic, pôle de compétences « Technologies de l'Information et de la Communication » (TIC) a été créé en octobre 2006. Il compte, à ce jour, parmi ses membres, 39 chefs d'entreprises alsaciens dans le secteur des nouvelles technologies, représentant plus de 1 100 emplois.

Rhénatic a deux objectifs : encourager les PME-PMI alsaciennes à intégrer davantage les TIC et promouvoir les compétences TIC alsaciennes (entreprises, formation et recherche).

Rhénatic est soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace MULHOUSE, par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bas-Rhin ainsi que par le Centre Européen d'Entreprise et d'Innovation d'Alsace. Ses actions sont menées en partenariat avec l'Université de Haute-Alsace, Alsace International, le CAHR, la Banque de France et l'Agence Régionale de l'Innovation. Ses partenaires financiers sont la Région Alsace et la Communauté d'Agglomération de MULHOUSE Sud Alsace.

Objectif du salon : sensibiliser les PME-PMI à l'importance d'intégrer les TIC dans leur fonctionnement si elles veulent conserver leur compétitivité.

Public visé : toutes les entreprises du pôle TIC mais aussi les entreprises alsaciennes et des régions frontalières (Suisse, Allemagne, Franche-Comté, Vosges).

Date et lieu du salon : 3 avril 2007 de 9 heures à 18 heures au Parc des Expositions de MULHOUSE.

Contenu de la manifestation :

- conférences et ateliers
- espace exposition pour les entreprises, pour les formations universitaires locales, pour les acteurs économiques, pour les start up,
- espace rendez-vous d'affaires personnalisés,
- animation flash pendant les pauses.

Le budget prévisionnel s'élève à 110 764,83 € répartis comme suit :

Recettes	
MLG consulting (co-organisateur)	62 764, 83 €
Région Alsace	20 000,00 €
DRIRE Alsace	10 000,00 €
Communauté d'agglomération de MULHOUSE Sud Alsace	10 000,00 €
Conseil Général du Haut-Rhin	8 000,00 €
TOTAL RECETTES :	110 764,83 €
Dépenses	
Organisation générale	2 140,84 €
Commercialisation	2 846,48 €
Marketing/communication	47 067,89 €
Programme	16 205,80 €
Logistique	33 230,86 €
Accueil visiteurs	1 955,46 €
Restauration	4 088,30 €
Frais de déplacements	3 229,20 €
TOTAL DEPENSES :	110 764,83 €

La Région Alsace et la Communauté d'Agglomération de MULHOUSE Sud Alsace ont déjà émis leur accord de principe quant au financement de ce salon. La DRIRE ne s'est pas encore prononcée.

Le Département est sollicité à hauteur de 8 000 €. Ce montant est supérieur aux aides traditionnellement accordées aux manifestations de ce type, qui se situent généralement entre 3 000 et 5 000 €.

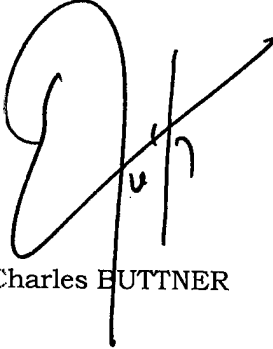
Le CAHR émet un avis très favorable pour le soutien de ce dossier, compte tenu qu'il a participé dès l'origine à la naissance de Rhénatic, qui a réussi à mettre en place un réseau et à faire collaborer les acteurs de la filière informatique du Sud Alsace. Le CAHR estime également que ce salon sera une véritable vitrine pour Rhénatic et une première reconnaissance médiatique.

Une suite favorable pourrait ainsi être réservée à cette demande et une aide de 4 000 € pourrait être allouée à l'association.

En conclusion, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de fonctionnement de 4 000 € à l'Association du Technopole de la Région de MULHOUSE pour l'organisation du Salon « Rhénatic, les rendez-vous d'affaires »,
- de prélever les crédits correspondants sur le programme F025, chapitre 65, enveloppe 17321, nature 6574, fonction 93 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER